



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 13 JANVIER 2020

Convocation du 6 Janvier 2020.

L'an deux mil vingt, et le 13 janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. TOURGIS Lionel – LOYANT Jean-Marie - LERÉVÉREND Benoît (adjoints).

Mme MARIE ROSALIE Christèle – M. GOUET Jérôme - Mme MOREAUX Sophie – M. PIGEON Michaël – Mme DUPORT Delphine – M. DUVAL Benjamin – M. AUDOUX Jérôme

Pouvoir : Mme LECELLIER Sophie à M. LERÉVÉREND Benoît

Absents : Mme SOREL Audrey – Mme LEROYER Sandrine

Secrétaire de séance : M. TOURGIS Lionel

Le compte rendu de la séance du 9 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 1
- certificat d'urbanisme : 4
- déclaration d'intention d'aliéner : 2
- déclarations de travaux : 2

DÉLIBÉRATIONS

► **Avis sur projet de délibération sur la révision allégée du PLU concernant le parc d'activité des Rives de l'Odon (n°1)** : La communauté urbaine Caen la Mer devant se prononcer sur la révision allégée, les membres du conseil municipal doivent donner leur avis sur ce projet de délibération.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **CLECT (n°2)** (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Lors de la réunion du conseil municipal du 7 octobre 2019, la commune a souhaité augmenter son droit de tirage en investissement.

La CLECT s'est réunie le 7 novembre afin d'examiner les réévaluations des droits de tirage des communes qui en ont fait la demande.

Il nous est demandé de nous prononcer sur notre nouveau montant prévisionnel de l'attribution de compensation 2020 suivant :

$$- AC 2019 = 191\,984,57 \text{ (+droit de tirage : } 15\,000 \text{ -FCTVA : } 1\,968,48) = 178\,953,05 \text{ €}$$

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

► **Pistes cyclables** : La communauté urbaine va engager une étude de programmation sur son territoire pour un coût de 200 000 €. Au préalable, les effacements de réseaux devront être réalisés.

Dans les futurs lotissements, la possibilité de pistes cyclables devra être étudiée.

A l'avenir le budget pistes cyclables sera sûrement fusionné avec celui des transports.

► **Achat végétaux** : Une charte a été signée avec des professionnels locaux pour l'achat de végétaux régionaux.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Bibliothèque municipale : J.M. Loyant donne un premier compte rendu succinct de l'année 2019 faisant ressortir une augmentation de la fréquentation.

- CJC : Emilie Schaf bénévole du Secours populaire français est venue présenter l'association solidaire aux jeunes et récupérer les jouets collectés.

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

► **Budget** : virements en sections d'investissement pour des opérations exécutées en 2016 : dépenses = 6 870 € - recettes = 6 870 € (il s'agit d'opérations d'ordres).

► **Rue P. Castel** : une information concernant les nouvelles règles de circulation a été distribuée aux riverains et des rues adjacentes.

► **Lignes de bus** : une étude sera faite pour mettre en place des taxis à la demande à partir de septembre 2020.

► **Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole (réunion du 13.12.2019)** : Adhésion de la communauté de communes d'Isigny Omaha Intercom – 154 membres délégués syndicaux – Désignation de représentants au Comité Régional d'Alimentation (CRALIM) ; instance dirigée par le préfet de région qui examine toute question relative à la mise en œuvre au niveau régional du programme national pour l'alimentation. Titulaire : Hubert Picard – suppléant : Jean-Philippe Mesnil.

► **Population INSEE** : au 01.01.2020 = 1 623 habitants

► **Trésorerie** : au 1^{er} janvier 2021, toutes les communes de la Communauté urbaine Caen la Mer seront rattachées à la trésorerie de Caen Municipale.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h. 20 mn